

Réunion du Conseil Municipal du 15 mars 2018

Le quinze du mois de mars deux mil dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Bernard NAULIN, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD adjoints, Jean-Jacques COGNARD, Dominique DUBOIS, Joëlle BAYARD, Fabienne ETAIX, Edouard PONCET, Fabien MARTINON, Maurice ROCLE, Mireille LAURENDON, Pierre DENIS

Absente excusée : Véronique PONTON donne pouvoir à Christophe GUILLARME

Secrétaire de séance : Nathalie BLANCHARD

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIS 2017 – COMPTES DE GESTION 2017 ET AFFECTATION DU RESULTAT - Délibérations 1803001 et 1803002

Les comptes de gestion, comptes administratifs et affectation du résultat sont approuvés à l'unanimité.

PRINCIPAL	Report 2016	Opérations de l'année		Solde
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	210 000.02	617 480.62	807 770.90	400 290.30
Investissement	106 627.09	176 524.22	240 125.84	170 228.71
Résultat 2017				+ 570 519.01 €

ASSAINISSEMENT	Report 2016	Opérations de l'année		Solde
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	- 2 723.59	95 966.45	108 866.97	10 176.93
Investissement	160 790.12	33 957.99	39 833.86	166 665.99
Résultat 2017				+ 176 842.92 €

Affectation du résultat :

- Budget principal : 170 228,71 € au 001 (résultat d'investissement reporté) et 400 290,30 € au 002 (excédent de fonctionnement reporté)
- Budget assainissement : 166 665,99 € au 001 (résultat d'investissement reporté) et 10 176,93 € au 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Le conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés par le comptable n'appellent ni observations ni réserves. Ils sont approuvés à l'unanimité.

APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ASSAINISSEMENT 2018

Après présentation des différents chapitres, le conseil municipal approuve à l'unanimité les budgets qui s'équilibrent pour les montants suivants :

- Principal : 2 513 193 €
 - Fonctionnement : 1 097 470 €
 - Investissement : 1 415 723 €

- Assainissement : 316 850 €
 - Fonctionnement : 109 987 €
 - Investissement : 206 863 €

MARCHE SALLE DES ASSOCIATIONS – Délibération 1803003

Suite à l'analyse des offres par la commission, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider les marchés suivants (en HT) :

-LOT 1 TERRASSEMENT VRD

Entreprise retenue : BAROU DIDIER – FEURS
Montant du Marché : 55 193.15 € + PSE 3 850 €

-LOT 2 MACONNERIE

Entreprise retenue : EGB ROUBI – CIVENS
Montant du Marché : 91 824.95 €

-LOT 3 FACADE

Entreprise retenue : UCAR - SAINT CHAMONDS
Montant du Marché : 6 985 €

-LOT 4 CHARPENTE BOIS

Entreprise retenue : LIBERCIER – SAVIGNEUX
Montant du Marché : 35 227.65 €

-LOT 5 COUVERTURE BARDAGE

Entreprise retenue : SUPER – ST GENEST LERPT
Montant du Marché : 35 200.00 €

-LOT 6 METALLERIE MENUISERIE ALUMINIUM

Entreprise retenue : BOYER - ROANNE
Montant du Marché : 32 934.00 € + PSE 9 703 €

-LOT 7 MENUISERIE BOIS

Entreprise retenue : CHAPUIS – CIVENS
Montant du Marché : 35 594.10 €

-LOT 8 CARRELAGE FAIENCE

Entreprise retenue : ARCHINBAUD – BOEN
Montant du Marché : 34 725.65 €

-LOT 9 PLATRIERIE PEINTURE

Entreprise retenue : MAISON BROZE – PRALONG
Montant du Marché : 44 062.18 €

-LOT 10 PLOMBERIE SANITAIRE

Entreprise retenue : ATOUT BOIS - BALBIGNY
Montant du Marché : 5 603.21 €

-LOT 11 CHAUFFAGE VMC

Entreprise retenue : BEALEM – MONTROND LES BAINS

Montant du Marché : 41 202.81 €

-LOT 12 ELECTRICITE COURANTS FAIBLES

Entreprise retenue : BONNAIRE – SAINT ETIENNE

Montant du Marché : 30 000.00 €

-LOT 13 ESPACES VERTS

Entreprise retenue : PEPINIERS ET JARDINS D'AIGUILLY – VOUGY

Montant du Marché : 2 890.00 €

-LOT 14 DESAMIANTAGE

Entreprise retenue : AG DEVELOPPEMENT – VALREAS

Montant du Marché : 18 500.00 €

-LOT 15 DEMOLITIONS

Entreprise retenue : BALMONT – ST SYMPHORIEN DE LAY

Montant du Marché : 27 743.00 €

Montant du marché tranche ferme + PSE : 464 995.70 € HT

Montant du marché tranche optionnelle : 46 243 € HT

Montant total du marché : 511 238.70 € HT

A l'unanimité, le conseil autorise le Maire à signer et exécuter les marchés présentés pour la construction de la salle des associations.

SUBVENTION VOIRIE 2018 – Délibération 1803004

Monsieur Naulin présente le programme voirie 2018 :

- Canalisation des eaux pluviales et réalisation d'un revêtement en enrobé du chemin communal de Goutte Fougère pour 62 020 € HT

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au Département au titre de la voirie communale. Validé à l'unanimité.

BAIL PRESBYTERE – Délibération 1803005

Le rez-de-chaussée a été rénové. Mesdames Barjon et Gagnaire, infirmières, vont désormais louer une partie des locaux pour leur activité professionnelle.

Monsieur le Maire propose d'établir un bail précaire de 12 mois pour un montant de 250 € mensuels.

Ce bail prendra effet au 1^{er} avril 2018.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le bail.

TARIFS LOCATION SALLE DES BALCONS DU FOREZ – Délibération 1803006

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs de location de la salle pour les personnes extérieures à la commune, à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- Location week-end extérieurs : 1200 €

Validé à l'unanimité.

OMBRIERE PHOTOVOLTAIQUE – Délibération 1803007

Le SIEL propose d'installer une ombrière photovoltaïque de 550 m² environ (100 kWc maximum) sur le parking de la salle « Les balcons du Forez », côté escaliers. Le projet serait financé par le SIEL qui resterait propriétaire du générateur pendant 20 ans. Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer pour ou contre cette réalisation.

Ouï cet exposé, le conseil indique que cet ouvrage semble inesthétique devant la salle.
Monsieur le Maire propose de demander une étude au SIEL pour une installation photovoltaïque sur le parking de covoiturage.

QUESTIONS DIVERSES :

- **ELECTION DES MEMBRES DE LA CLECT – Délibération 1803008**

Suite à la démission de Monsieur TISSOT devenu sénateur et au décès de Monsieur TRIOMPHE, la communauté de Communes de Forez Est doit délibérer pour mettre à jour la liste des membres de le CLECT.

Christophe GUILLARME propose à Michel GRAND de représenter la commune à cette commission.

Le conseil valide à l'unanimité.

- **MACHINE A DESHERBER**

Une démonstration a été réalisée par la société ESCOMEL.

Le devis proposé de 13 472.50 € HT se décompose ainsi :

- Porte outil 4 972.50 €
- Désherbeur 5 270 €
- Brosse de désherbage : 3 500 €

Le conseil donne son accord pour la commande de la totalité si la subvention de l'Agence de l'eau de 40 % est obtenue.

- **TRAVAUX ECOLE – RESTAURANT – MAIRIE ET SUBVENTION TEPCV**

Une subvention a été demandée dans le cadre « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » pour des travaux à l'école, au restaurant, appartements et à la mairie. Celle-ci est gérée par la communauté de communes pour des travaux de chauffage, isolation et changement de portes et fenêtres.

Des devis estimatifs ont été transmis et un appel d'offres sera lancé pour les menuiseries.

La réponse à la demande de subvention nous parviendra dans la deuxième quinzaine de mars.

- **RESTAURANT**

M. et Mme SEON de Sainte Foy st Sulpice vont reprendre le restaurant. Ouverture prévue fin mai.

- **FIBRE**

Mesures terminées sur le PM69. L'entreprise effectue quelques modifications. Livraison des mesures au SIEL en fin de semaine et attente des résultats.

- **TOUR DU ROANNAIS**

Une majorité d'associations représentées + Alexandra (La Démarrante). Lors de la réunion il a été décidé de tenir une buvette inter-associative.

- **CHAUFFAGE SALLE DES FETES**

Remplacement d'une batterie chaude à la cuisine suite au gel. Devis Béalem : 2220 € HT

Dégâts des eaux : plusieurs dalles de la cuisine sont à remplacer.

Une déclaration a été faite auprès de l'assurance.

- **FOURGON A L'ETAT D'EPAVE SUR LE PARKING DE L'ECOLE**

En attente du retour de la gendarmerie pour faire un courrier au propriétaire

- **KERMESSE**

3 étudiantes du Lycée du Puits de l'Aulne proposent une kermesse pour récolter des fonds en faveur de l'association « Un souffle pour Lucas » le 31 mars.

TOUR DE TABLE :

- Fabienne Etaix remercie l'intervention de Bernard Naulin auprès des services de la ville de Feurs pour le marquage vers la Loire qui permet d'améliorer la sécurité.
- Pierre Denis demande des informations sur l'écobuage : autorisé sur déclaration en mairie du 1er octobre au 30 juin pour l'incinération de végétaux sur pied ou résidus de débroussaillage
- Maurice Rocle a participé à une réunion de la commission travaux de la CCFE. Concernant la voirie, la commission a décidé de lancer une consultation afin d'établir un marché type accord cadre pour le groupement de communes. Ce marché multi-attributaire permettra de retenir 3 entreprises donc 3 bordereaux des prix. Les communes seront libres d'adhérer ou non. Celles qui vont adhérer devront donner leurs quantités très rapidement afin d'établir au plus vite le marché. Ce marché servira de test et pourra être reconduit une année. Les communes peuvent par ailleurs établir un marché spécifique.
- Michel Grand donne des infos communauté de communes :
 - Voirie : marché à bon de commande – pas d'obligation pour les communes
 - ACTP : réattribution montant adhésion fourrière et SAGE
 - Enquête projet de territoire envoyé aux élus
- Commémoration 19 mars : le 18 mars à 9h30
- Chasse aux œufs : Lundi 2 avril
- Garde d'enfants : Suite à l'appel d'une famille qui ne trouve pas d'assistante maternelle pour ses enfants sur la commune, Mireille Palmier va prendre rendez-vous avec Myriam Thivollet du RAM pour avoir un état des possibilités d'accueil sur Civens. Un projet de MAM (Maison Assistantes maternelles) peut-il être envisageable ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15

La date du prochain conseil est fixée au 25 avril